



News de la Conférence des présidentes 3-2017, 06.09.2017

OUI à la réforme des retraites : principaux avantages en bref :

- Flexibilité de l'âge d'entrée en retraite
- Augmentation du plafond pour les couples mariés de 150% à 155%
- Jusqu'à 226 francs de plus par mois pour la rente AVS des couples mariés
- 70 francs de plus par mois pour la rente AVS des nouveaux/lles retraité-e-s
- Un taux de cotisation plus bas pour les indépendants
- Une meilleure couverture pour la prévoyance des personnes actives à temps partiel

Christine Bühler, présidente de l'USPF au sujet de la réforme des retraites :

« La présente réforme des retraites est une étape dans la bonne direction. Les avantages sont clairement plus grands pour les paysannes et les femmes rurales que l'inconvénient majeur que représente l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes à 65 ans. L'évolution démographique (arrivée des babyboomer à l'âge de la retraite, espérance de vie élevée) doit être prise en compte dès maintenant. »

Annekäthi Schluemp-Bieri, présidente de la commission Politique familiale et sociale au sujet de la réforme des retraites :

« Plus d'un demi-million de femmes n'ont actuellement pas de 2^e pilier. Elles profitent directement de la réforme des retraites. Celle-ci comble les lacunes dans la prévoyance vieillesse des personnes qui perçoivent des petits salaires ou travaillent à temps partiel. Les femmes en profitent donc en particulier. »

C'est pourquoi : 2 x OUI à la réforme des retraites !

OUI à la Sécurité alimentaire

Les présidentes cantonales sont toutes pour un OUI à l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution. Les paysannes et femmes rurales des sections cantonales sont actives pour la promotion du OUI. L'USPF dit également OUI à l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution parce qu'une utilisation des denrées alimentaires, judicieuse, respectueuse et préservant les ressources, est importante à nos yeux. Nous vous remercions donc de voter OUI!

Du lait nature à la Journée du lait à la pause

Le 7 novembre prochain aura lieu la Journée du lait à la pause. Du lait au petit-déjeuner ou à la récréation favorise la concentration et donne de la force. Afin de mettre en avant les qualités du lait pour la santé, seul du lait nature sera distribué pour la première fois à la Journée du lait à la pause. Ainsi, le règlement de nombreuses écoles quant à la composition des encas et les critiques à l'égard des laits sucrés sont prises en compte.

Une nouvelle commission stratégique pour la formation

Les présidentes cantonales ont approuvé la création, sous l'égide de l'USPF, d'une nouvelle commission stratégique pour la formation. Après diverses restructurations de la formation professionnelle de la branche, l'USPF ne disposait plus d'une commission de formation adéquate. La commission de formation doit être indépendante des formatrices actives opérationnellement en ce qui concerne le développement de nouvelles idées et mesures pour le futur de la formation de la paysanne.

Renseignements:
Secrétariat USPF, Brugg
056 441 12 63
info@landfrauen.ch
www.landfrauen.ch
www.paysannes.ch